



Décapant BEECK

Décapant efficace pour l'élimination des anciennes laques, des peintures au latex et en dispersion. Réservé à l'usage professionnel

1. Propriétés du produit

Le Décapant BEECK est efficace et chimiquement neutre, avec un large champ d'application, une action en profondeur optimale et un long temps ouvert. Recommandé pour l'enlèvement des anciennes peintures filmogènes à base de résines artificielles, p. ex. les peintures aux résines alkydes, les laques acryliques et les peintures en dispersion, y compris les « peintures à la résine de silicone ». Particulièrement efficace pour éliminer les recouvrements sur les façades minérales. Convient également pour enlever les laquages et les peintures sur le bois et le métal, veiller à une bonne ventilation à l'intérieur. Tester préalablement l'efficacité en cas de couches de peintures inconnues et sur les supports critiques. Contrairement aux fluides de décapage alcalins, aucune neutralisation subséquente n'est nécessaire. Les supports minéraux ne sont pas endommagés, même en cas d'application prolongée. Utilisé correctement, il n'interfère pas avec le traitement des eaux usées.

1.1. Composition

- Combinaison pâteuse d'ingrédients organiques actifs (esters, etc.)
- Exempt de biocide et d'hydrocarbures aromatiques, chlorés ou halogénés

1.2. Propriétés techniques

1.2.1. Aperçu

- Utilisation à l'intérieur et dans le domaine des façades
- Pouvoir dissolvant élevé pour les laques à la résine de synthèse et les peintures en dispersion
- N'endommage pas les matériaux minéraux
- Ne requiert aucune neutralisation
- Temps de réaction de minimum 30 minutes
- Temps ouvert prolongé de plusieurs heures
- Thixotrope, ne s'écoule pas sur les surfaces verticales
- Biodégradable
- Emulsifiable dans l'eau

1.2.2. Caractéristiques importantes pour la physique du bâtiment

Paramètre	Valeur	Conformité
Densité 20°C:	1,05 kg / L	
Valeur pH 20°C:	8 - 9	
Viscosité dynam. 20°C:	5.000 mPas	
Point éclair:	59°C	Pensky-Martens

2. Mise en œuvre

2.1. Exigences du support

- Le support doit être sec, ferme et stable.
- Les supports compatibles sont les supports minéraux comme les enduits de chaux-/ciment, le béton, la brique, les blocs silico-calcaire, les enduits de gypse, les stucages, de même que le bois et le métal.
- Éliminer préalablement les grosses couches de salissures, les croûtes, les résidus de peintures détachés, etc. en nettoyant sous haute pression. Des méthodes alternatives de décapage peuvent être utilisées (p. ex. brûlage ou sablage) pour éliminer les couches tenaces.
- Sur les supports critiques ou inconnus, épais, multicouches, sur les enduits synthétiques, etc., faire un essai préalable pour déterminer l'efficacité, le temps d'action et la consommation nécessaires.
- **Les supports inadaptés** sont les supports sensibles aux solvants, organiques, comme les matériaux synthétiques, les matériaux composites et les systèmes composites d'isolation thermique (ETICS). En cas de doute, faites un test de décapage préalable. En principe, le support doit être tel que l'on puisse, après l'action du décapant, le nettoyer jusque dans les creux des pores, de préférence sous haute pression d'eau chaude. En conséquence, être prudent sur les bois fendus (colombages !), les pierres naturelles à larges pores, les structures métalliques en filigrane et les supports mixtes.
- **Les recouvrements inadaptés** sont les laques à réaction fortement trans-liées (laque polyuréthane et Epoxydes). Les recouvrements de façades épais et plasto-élastiques et les peintures à l'huile doivent être testés.
- **Les supports déficients, tout comme les anciens recouvrements inconnus**, exigent une approche différenciée, faire un essai.

2.2. Instructions de mise en œuvre

2.2.1 Information générale

Contrôler l'aptitude du support comme requis (voir 2.1. et 2.3.). En particulier, tenir compte du pouvoir absorbant, de la solidité et de la structure du support respectif. Faire un essai sur les surfaces de haute qualité et critiques. Garantir de la



Décapant BEECK

main d'œuvre qualifiée.

- Pour décaper les façades, n'employer que du personnel professionnel qualifié et informé.
- Lors du décapage des façades, veuillez respecter les instructions officielles pour le nettoyage des façades, le décapage, la collecte, la séparation et l'évacuation des eaux usées. Se procurer les autorisations nécessaires.
- Installer un équipement adapté pour collecter et séparer les boues de peinture et les eaux usées. Respecter les dispositions légales.
- Couvrir soigneusement les surfaces ne devant pas être traitées, en particulier le verre, la céramique, les appuis de fenêtres, les joints de dilatation, les laquages et l'Eloxal afin de les protéger contre les éclaboussures.
- Avant l'emploi, remuer soigneusement le Décapant BEECK, thixotrope, avec un mélangeur électrique.
- A l'intérieur, veiller à un renouvellement de l'air suffisant. Ne pas employer dans des espaces fermés, des caves, des puits ou des trous d'homme.
- Ne pas employer par temps de pluie, en cas de risque de gel, sur des surfaces chauffées ni en plein soleil.
- Température pendant la mise en œuvre: +8°C à +25°C
- Protéger le décapant du vent et du soleil pendant l'application. Suspendre une bâche pour échafaudage.

2.2.2. Application

Appliquer avec une brosse en poils naturels ou un appareil airless. Traiter chaque unité de surface en un seul passage continu.

- Appliquer le Décapant BEECK de manière saturante et régulière. L'épaisseur de la couche devrait être au moins égale à l'épaisseur de la couche à éliminer.
- Laisser agir minimum 30 minutes ou mieux 2 heures. Le Décapant BEECK s'évapore lentement et peut rester actif pendant maximum 16 heures. Si nécessaire, appliquer un film pour protéger du dessèchement et du vent.
- Appliquer de préférence le Décapant BEECK du bas vers le haut ; le nettoyage de la façade se fait aussi dans ce sens.
- Enlever les couches de peinture dissoutes avec une spatule ou directement avec le jet d'eau sous forte pression (lance de pulvérisation).
- Si nécessaire traiter plusieurs fois les couches tenaces, à déterminer par un essai préalable.
- Rincer à l'eau claire. Pour nettoyer les façades minérales jusqu'aux creux des pores, toujours employer un appareil de haute pression d'eau chaude. De plus, s'assurer qu'il ne reste pas de résidus de décapant dans les pores du matériau, les fissures et les joints.
- **Pulvérisation (airless):**
 - Buse: 0,64 mm / 0,025 pouce.
 - Appliquer régulièrement, si nécessaire lisser avec une brosse.
 - Appliquer de bas en haut, nettoyer dans le même sens.

3. Consommation et conditionnements

La consommation dépend fortement de l'épaisseur de la couche de peinture et est d'environ 0,5 L de Décapant BEECK par m² et par passage. Déterminer la consommation totale, l'efficacité et le temps d'action en faisant un essai.

Tailles des pots: 0,75 L / 5 L / 10 L / 25 L

4. Nettoyage

Nettoyer les appareils, l'outillage et les vêtements immédiatement après l'emploi avec de l'eau savonneuse.

5. Stockage

Stocké au frais et à l'abri du gel dans le bidon original, le Décapant BEECK se conserve 24 mois au minimum. Refermer hermétiquement les pots entamés et les employer dès que possible. Stocker dans le bidon original et dans un local bien ventilé et sécurisé.

6. Indication de danger, instructions de sécurité et élimination

Consulter la fiche de données de sécurité CE. La fiche de données de sécurité est disponible sur demande.

Mention d'avertissement: Attention

Pictogrammes: GHS07

Indication de danger: Provoque une sévère irritation des yeux.

Instructions de sécurité: Tenir hors de portée des enfants. Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin. Éliminer le contenu et le récipient dans le respect des dispositions légales. Collecter l'eau de nettoyage, les résidus de décapant et les boues de peinture et les évacuer en respectant les dispositions légales en vigueur. Produit réservé à l'usage professionnel.

- Code européen des déchets (CED): 080112

7. Déclaration



Décapant BEECK

Par ces informations techniques, nous apportons nos conseils, basés sur nos connaissances et notre expérience pratique. Toutes les consignes sont données sans engagement et ne dispensent pas l'entreprise de mise en œuvre de vérifier elle-même l'aptitude du produit et de choisir la méthode de mise en œuvre en fonction du support. Nous nous réservons le droit d'apporter des modifications techniques au fil du développement du produit. Des additifs d'une autre marque, pour la mise en teinte, la dilution, etc., ne doivent pas être utilisés. Vérifier les teintes avant la mise en œuvre. Au moment de la parution d'une nouvelle édition, la présente fiche technique perd automatiquement sa validité. Les indications contenues dans les fiches de données de sécurité CE dans leur dernière édition font foi pour la classification conformément au règlement sur les substances dangereuses, pour l'élimination, etc.